

COMMUNIQUÉ

75 000\$ DISPONIBLES POUR LE SECTEUR AGRICOLE DE LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE

Rimouski, 1^{er} novembre 2022 – Grâce à l’Entente sectorielle de développement bioalimentaire du BSL* ainsi qu’au soutien de Desjardins, la MRC de Rimouski-Neigette annonce la création d’un nouveau programme doté d’un budget de 75 000\$ sur deux ans pour dynamiser la mise en marché et l’achat local du secteur agricole sur son territoire.

Encourager une agriculture de proximité

« Par la création de ce nouveau programme, la MRC et ses partenaires veulent clairement souligner toute l’importance de l’agriculture de proximité, d’encourager son développement et ses producteurs ainsi que de favoriser l’achat local », souligne le préfet, Francis St-Pierre.

Ces nouvelles sommes d’argent seront accessibles aux organismes à but non lucratif (OBNL), aux entreprises et coopératives agricoles ainsi qu’aux municipalités de la MRC afin de soumettre des projets favorisant le développement de circuits courts sur notre territoire.

Les objectifs de ce nouvel outil financier sont de :

- Développer les projets innovants
- Favoriser le commerce de proximité
- Créer un lien entre les producteurs et les consommateurs
- Optimiser le transport des aliments locaux
- Contrer les déserts alimentaires
- Stimuler l’agrotourisme
- Diminuer les impacts environnementaux du transport et du gaspillage alimentaire
- Favoriser les initiatives d’économie circulaire

Appel de projets en continu

Les projets seront acceptés en continu avec un délai de réponse maximum de 45 jours.

Pour connaître les critères de sélection et pour soumettre un projet, les documents sont disponibles à l'adresse : <https://www.mrcrimouskineigette.qc.ca/developpement-local/developpement-de-zone-agricole/#1667221142319-5d10c04e-5702>

Il est également possible d'avoir des précisions auprès de la conseillère au développement agricole à la MRC, Marie-Pier Landry au 418-724-5154, poste 216 ou par courriel : agricole@mrc-rn.ca.

-30-

*L'entente sectorielle de développement bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent est initiée et financée par le gouvernement du Québec ainsi que les huit MRC, le CRD, la Fédération de l'UPA, la Table de concertation bioalimentaire et les Saveurs du Bas-Saint-Laurent

SOURCE : Robert Pelletier
Conseiller en communication
418-724-5154 poste 225
418-739-5833 (cellulaire)
communications@mrc-rn.ca